

Transports gratuits, c'est non

Le Grand Conseil vaudois estime que l'initiative manque sa cible.

mardi 10 mars 2020 [Sophie Dupont](#)



Les usagers vaudois paient 35% du coût des transports, contre 65% réparti entre les communes, le canton et la Confédération. KEYSTONE

[Mobilité](#)

Le parlement vaudois ne veut pas de transports publics gratuits dans le canton. Il l'a refusé à 103 voix, contre 17 pour et 18 abstentions. Déposée par la gauche radicale, l'initiative a reçu le soutien de l'Alliance du centre et d'une partie des Vert'libéraux. Verts et socialistes n'en ont pas voulu.

Le texte du député popiste Vincent Keller proposait un financement via l'impôt et par une taxe sur le bénéfice des entreprises. En instaurant la gratuité, il visait à répondre à l'urgence climatique, lutter contre la congestion des routes et rendre les transports publics plus accessibles aux populations à faibles revenus.

Les pendulaires sont toujours plus nombreux. Trois Vaudois sur quatre ne travaillent pas dans leur commune de domicile, et ce chiffre augmentera à neuf Vaudois sur dix en 2040, selon les prévisions

du canton. Aujourd'hui, les usagers paient 35% du coût des transports, contre 65% réparti entre les communes, le canton et la Confédération.

Trop coûteux

La droite juge l'initiative trop coûteuse pour la collectivité. Le prix payé par les usagers Vaudois s'élève actuellement à 205 millions. Le Conseil d'État estime que la gratuité pourrait coûter 12 points d'impôt supplémentaires. «Qui va assumer la gratuité? Les communes? Les PME, les employés?» a interrogé le député libéral-radical Jean-Daniel Carrard. L'UDC relève que l'initiative pose des problèmes d'égalité de services entre les centres urbains et la périphérie, préoccupation partagée par les socialistes et le PLR. «Rien que dans le Nord vaudois, au moins trente communes n'ont aucune desserte les samedis et dimanches», a souligné la députée PLR Pierrette Roulet-Grin.

Quant aux écologistes, ils ont tenu à combattre des «idées reçues», notamment sur le transfert modal automatique. «Il n'y a pas de contradiction chez les Verts. En donnant accès à la mobilité de manière irraisonnée et illimitée, on va créer de la demande qui aujourd'hui n'existe pas», a soutenu Etienne Räss. Face à une forte croissance des transports pour les loisirs, le parti défend une «sobriété de la mobilité.»

La gauche radicale soutient pour sa part que la gratuité aura pour conséquence de rendre la voiture moins attractive. «Le prix des transports publics a augmenté de 80% depuis 1990, contre 30% seulement pour la voiture», a-t-il souligné. Pour Vincent Keller, la gratuité doit en outre s'accompagner d'un investissement massif dans les transports publics.

Fluidité du trafic

L'Alliance du centre a soutenu la proposition. «Seule la gratuité des transports publics peut garantir la fluidité de notre trafic. La création de nouvelles routes est devenue indéfendable», a martelé Serge Melly. Mitigés, les Vert'libéraux ont estimé que l'initiative allait trop loin mais que la gratuité devait être étudiée pour les jeunes jusqu'à 25 ans.

La présidente du Conseil d'État, Nuria Gorrite, s'est lancée pour sa part dans un long plaidoyer contre l'initiative. Elle a démonté les uns après les autres les exemples européens de gratuité des transports publics. En Estonie? La capitale l'a instaurée comme mesure fiscale. L'utilisation des transports publics se serait faite au détriment de la marche à pied. En Belgique, la ville de Hasselt y a renoncé après que la gratuité a échoué à faire diminuer le nombre de ménages possédant une voiture. «Seul le développement de l'offre reporte les automobilistes vers les transports publics.

Raison pour laquelle nous investissons massivement dans des projets», a défendu la conseillère d'État, en énumérant les RER au quart d'heure, le doublement de la cadence du m2, la réalisation du m3 et les bus à haut niveau de service. Pour la socialiste, la gratuité s'accompagnerait forcément d'une importante augmentation fiscale ou d'une baisse de prestations. Enfin, elle a souligné l'inégalité d'accès aux transports publics, qui fait que les Vaudois ne profiteraient pas tous de la gratuité.